Extrait du El Correo

https://www.elcorreo.eu.org/L-Argentine-legalise-le-mariage-homosexuel
L'Argentine légalise le maria
homosexuel
- Argentine -
Date de mise en ligne : jeudi 15 juillet 2010
Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Copyright © El Correo Page 1/2

Le Sénat a voté la loi qui reconnaît le droit au mariage entre des personnes de même sexe.

Le Sénat argentin a adopté le projet de loi sur la légalisation du mariage entre personnes du même sexe. Un jour historique qui reconnaît le droit des minorités, et qui sacre l'égalité.

Un soulagement aussi vu la tournure que prenait le débat attisant la haine, et montrant chaque jour dans le camp des opposants une radicalisation dangereuse sous la houlette de l'église catholique.

D'ailleurs la présidente Kirchner s'en était émue, depuis son voyage en Chine, soulignant que ce qu'elle entendait lui faisait penser au temps de l'inquisition.

La tension étant perceptible dans les rangs de l'église catholique qui -très influente- avait organisé un grand rassemblement, comprenant aussi les enfants des écoles privées- à la veille des débats.

"Un pas positif a été franchi par l'Argentine dans la défense des droits des minorités". La société a changé, de nouveaux modèles de famille émergent et il était temps de les prendre en compte. Ainsi la nouvelle loi autorise le mariage homosexuel mais aussi reconnaît l'adoption d'enfants par le couple, et leur donnera accès au même droits que les autres familles.

Désormais le pays est à l'avant-garde de la reconnaissance des droits des minorités homosexuelles, notamment en Amérique Latine, et elle est le dixième pays au monde a avoir mis en place de tels droits. Le projet de loi a été adopté au Sénat par 33 voix contre 27 et 3 abstentions, un vote serré après des débats qui le furent tout autant durant quatorze heures.

Six couples homosexuels s'étaient déjà mariés, mais à chaque fois des batailles juridiques ont eu lieu, des juges tentant d'annuler le mariage. C'est pourquoi il a été décidé de légiférer, et qu'un projet fut déposer au parlement.

Copyright © El Correo Page 2/2